Le président doit rayer et initialer tout ce qui, sur la présente formule, est inutile ou étranger à ce pro-

## Formule de Procès Verbal de Cour Martiale Générale ou de District

Procès verbal d'une Cour martiale de District, - - - - - tenue à A-13, CITC, C.A., Valear/le 292me jour de juin, - - - - - 19 44, par ordre du Brigadier Edmond Blais, C.B.E., M.C., - Commandant du District Militaire No. 5, en date du 222me jour de juin, - - - - -19 44.

West.

Président. Capt. (A/Mejor) Armand Sylvestre, No. 5 District Depot, C.A. Membres.

Capt. H. U. Dandurand, A-13, C.I.T.C., C.A.,

Capt. J. R. Beauchemin, A-13, C.I.T.C., C.A., (Voir le document marqué "X-1", ci-joint).

DOWN AN

B-118863, - Pto. Gérard MEUNIER, General List, C.A., (Att. to A-18, C.I.Y.C., C.A.) Procès de \*

L'ordre de convocation de la Cour, l'acte d'accusation et le sommaire de la preuve sont déposés devant la Cour.

Policy and the part

moct chan dispo

pempaient, prend sa place commo sampire de la Cours

La Cour s'assure que les prescriptions des Règles de Procédure 22 et 23 ont été observées. Je me suis assuré qu'aucun des officiers désignés comme membres de la présente Cour n'a précédemment fait partie d'un conseil d'enquête constitué en vue d'instruire l'affaire dont est saisie la présente Cour martiale.

L'accusé est amené devant la Cour.

Procureur, Lieut. Pierre Taschereau, No. 5 District Depot, C.A. Arquis, Liste Générale, A.C., (Att. à A-13, C.I.T.C., C.A.) (Voir le document L'audience commence à 10.15 heures, A.M. marqué "X-1", oi-joint).

L'ordre de convocation de la Cour est lu et est marqué " X ", signé par le Président et versé au dossier.

Les noms du président et des membres de la Cour sont lus à portée d'oreille de l'accusé et chacun d'eux répond à l'appel de son nom.

Question du Q. Président à l'accusé.

Avez-vous objection à être jugé par moi comme Président, ou par un des officiers que vous venez d'entendre nommer?

R. 1 Non, monsieur.

Réponse de l'accusé.

(N.B. - L'objection, le cas échéant, doit être consignée avec la décision de la Cour, sur une feuille séparée.)

† Insérer le grade et le nom et, au besoin, l'unité et le détachement.

M.F.B. 271A Insérer la qualité.

10M --- 9-43 (9087) H.Q. 1772-39-224

(1)

<sup>\*</sup> Insérer le matricule, le grade, les nom et prénoms, l'unité et (le cas échéant) le détachement et l'emploi.